

Intervention scolaire

Les élèves de l'école de Francardo connaissent maintenant **les espèces patrimoniales** qui sont présentes sur le site Natura 2000. Un animateur du CPIE A Rinascita est intervenu en classe puis a fait découvrir aux enfants la faune et la flore directement sur le terrain. Les élèves ont également réalisé, en classe sur plusieurs séances, **une maquette présentant le site et les espèces.**



Sortie Nature



Malgré le temps capricieux du mois de mars, un petit groupe est monté **à la chapelle Sant Angelo d'Omessa**. Ils ont pu découvrir le site Natura 2000 à travers **la lecture du paysage**. C'était également l'occasion de reconnaître la flore qui nous entoure et notamment les **espèces sauvages comestibles**, en salade ou dans la soupe.

L'Observatoire Agricole de la Biodiversité

Créé en 2009 par le ministère de l'agriculture, cet outil de **science participative** propose aux agriculteurs intéressés, des protocoles d'observation de la biodiversité. Les données collectées participent à la réalisation **de référentiels et d'indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité** en milieu agricole. En étant des acteurs incontournables dans les projets de préservation et de restauration de la biodiversité, les agriculteurs peuvent ainsi participer à **l'amélioration des connaissances sur le lien entre la biodiversité et leurs agro-systèmes.**

Les objectifs :

- Impliquer les agriculteurs dans l'observation de la biodiversité de leur parcelle
- Recueillir des informations sur l'état de la biodiversité dans les milieux agricoles en Corse
- Créer du lien entre les agriculteurs et la recherche

Quatre protocoles, simples et faciles à réaliser, sont proposés :



Papillons Sensibles aux modifications des habitats et à la présence d'espèces sauvages, ils sont de bons indicateurs de l'état de santé du milieu à l'échelle des paysages.



Abeilles solitaires Les abeilles sont très importantes dans la pollinisation, indispensables aux arbres fruitiers et prairies.



Invertébrés terrestres Ils vivent à la surface du sol et pourront être ravageurs ou auxiliaires.



Vers de terre Véritables laboureurs, ils ont une influence sur les propriétés physiques et chimiques des sols. Leur présence donne une indication sur la qualité du sol étudié.

Chaque agriculteur a la liberté de choisir le(s) protocole(s) qu'il veut mettre en place sur sa parcelle en fonction des besoins et du type de culture. Déjà quatre agriculteurs participeront à la démarche. D'autres agriculteurs sur le site ont été contactés et semblent intéressés. **Le CPIE A Rinascita les accompagne** dans la réalisation des protocoles, l'observation des espèces et le traitement des données.

Les premières observations commenceront **au mois de mai et se poursuivront jusqu'à l'automne.**



Les évaluations d'incidences

Les **évaluations d'incidences** permettent d'évaluer l'impact d'une activité (plan, programme, projet, manifestation...) intervenant sur le site Natura 2000. L'évaluation d'incidence :

- est réalisée par le porteur de projet ;
- est ciblée sur les habitats (milieux naturels) et les espèces pour lesquels le site a été créé ;
- est proportionnée à l'ampleur du projet.

En l'absence d'incidence significative, le projet pourra être autorisé (Art. R 414-24 du Code de l'Environnement). **La liste locale 2** est un complément à la liste nationale et la première liste locale (disponibles au lien suivant : <http://www.haute-corse.gouv.fr/champ-d-application-les-activites-soumises-a-a894.html>). **Dans cette liste, sont soumis à évaluation d'incidence :**

Agriculture - Forêt		Milieu aquatique	
Création de voirie forestière	Pour grumier	Tout captage en rivière, plan d'eau, canal, forage en nappe d'accompagnement	Toutes opérations
Création de voie de défense contre l'incendie	Toutes opérations	Rejets de stations d'épuration des agglomérations ou dispositifs ANC devant traiter une charge brute de pollution organique	De 20 à 200 équivalent/habitants
Création de pistes pastorales	Camions et bétailières (hors amélioration de l'existant)	Epandage de boues issues du traitement des eaux usées	Quantité de matière sèche sup. à 1,5T/an ou Azote total sup. à 0,075 T/an
Création de places de dépôts	Si stabilisation du sol	Création d'un barrage de retenue	Hauteur du barrage supérieur à 1m
Création de pare-feux (bande débroussaillée de part et d'autre de la bande de roulement)	Si coupe rase	Consolidation ou protection des berges, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes	Consolidation ou protection sur un longueur sup. à 10m
Défrichement de toute surface dans un massif boisé dont la superficie est supérieur à 0,01 Ha	Changement d'affectation de la nature du sol	Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblai de zones humides ou de marais	Zone asséchée ou mise en eau d'une surface supérieure à 0,01 Ha pour la partie de la réalisation prévue à l'intérieur d'un site Natura 2000
		Réalisation de travaux de drainage	Drainage d'une superficie sup. à 1 Ha pour la partie sise en site ou lorsque le point de rejet se situe en site
		Rejet d'eau pluviale en mer	Capacité totale de rejet supérieure à 10 000 m³/jour

Contacts

CPIE Centre Corse – A Rinascita
Violette Foubert
07 88 17 77 98
vfoubert@cpie-centrecorse.fr

DDTM de Haute-Corse
Eric Guyon
04 95 32 92 76
eric.guyon@haute-corse.gouv.fr



Editorial

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Caporalinu Monte Sant Angelo di Lano Pianu Maggiore » s'est réuni le jeudi 8 décembre en fin de journée à la mairie d'Omessa. L'ensemble des actions en cours ou à venir ont été abordées.

En 2017, plusieurs actions de communication et de sensibilisation ont été réalisées : installation de panneaux d'information, intervention dans l'école de Francardo, sortie grand public sur le thème de la flore et des chauves-souris...

Nous nous orientons cette année sur la mise en place de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité avec les agriculteurs volontaires présents sur le site.



La cellule d'animation
du site Natura 2000